APJB/

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-160 DU 26 FEVRIER 2014

portant adoption du budget prévisionnel, exercice 2014, de l'Agence Foncière de l'Habitat (AFH).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;

Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;

Vu le décret n° 2007-447 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Réforme Foncière et de la Lutte contre l'Erosion Côtière ;

Vu le décret n° 2012-428 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;

Vu le décret n°2008-551 du 08 septembre 2008 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Foncière de l'Habitat ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Agence Foncière de l'Habitat en séance du 25 septembre 2013 ;

Sur rapport du Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 03 janvier 2014,

D E C R E T E :

Article 1er : Est approuvé le budget prévisionnel, pour l'exercice 2014, de l'Agence Foncière de l'Habitat (AFH), tel qu'il est annexé au présent décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 26 fevrier 2014

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Jonas GBIAN

Le Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement,

Christian SOSSOUHOUNTO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 2 MUHA 2 AUTRES MINISTERES 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC3 INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 02 AFH 04 JORB 1.-